Vente des terres et seigneuries du Duché de Joyeuse, manuscrit du vicomte Louis de Montravel.

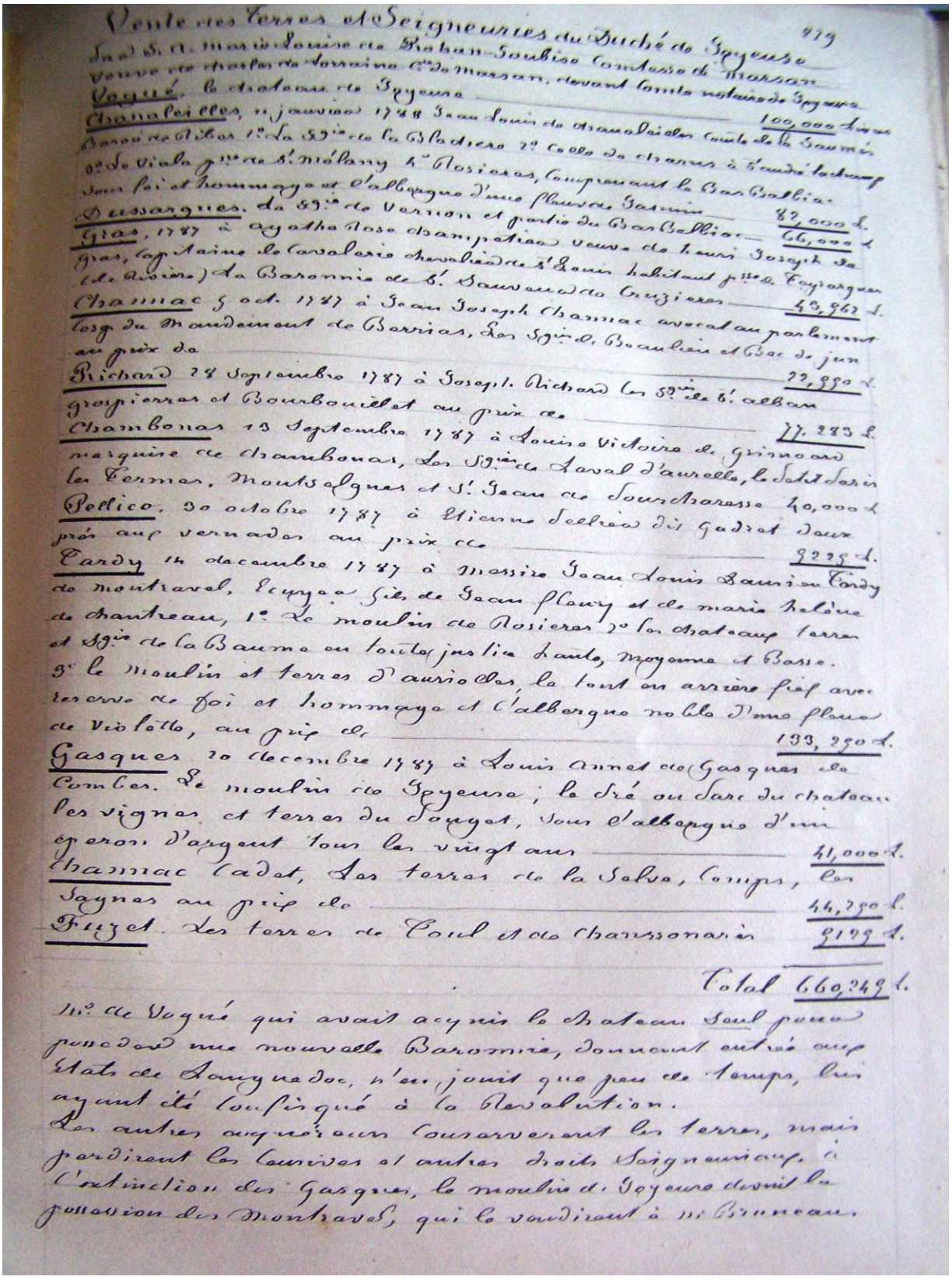

Vente des Terres et Seigneuries du Duché de Joyeuse 273

Dame M. A. Marie Louise de Rohan-Soubise Comtesse de Marsan
Veuve de Charles de Lorraine C.te de Marsan, devant Lamie notaire de Joyeuse
Vogüé. Le Chateau de Joyeuse 100,000 livres
Chanalettes, 11 janvier 1748 Jean Louis de Chanalettes Comte de la Gaumès
Baron de Aibas 1° La Sg.ie de la Blachière 2° Celle de Chanas à Claude Antoine
Jean foi et hommage et l'albergue d'une Plume de Jasmin 83,000 L.
Dessargues. La Sg.ie de Verrion et partie du Bas Balliac 66,000 L.
Gras, 1787 à agatha Rose Charpentier veuve de Henri Joseph de
Gras, Capitaine de Cavalerie Chevalier de St Louis habitant p.ss. Espargues
(Ile Adoine) La Baronnie de St Sauveur de Cruzieres 43,967 L.
Chamiac 5 oct. 1787 à Jean Joseph Chamiac avocat au parlement
Cosg du Mandement de Barrias, Les Sg.ies de Beaulieu et Bac de jun
au prix de 22,950 L.
Richard 28 Septembre 1787 à Joseph Richard Les Sg.ies de St alban
Groupierres et Bourbouillet au prix de 27.283 L.
Chambonas 13 Septembre 1787 à Louise Victoire de Grimoard
marquise de Chambonas, Les Sg.ies de Laval d'aurelle, le Solet Sarin
les Termes, Montselgues et St Jean de Soumbarasse 40,000 L
Pellico. 30 octobre 1787 à Etienne Pellico dit Gadret Jaux
près aux vernades au prix de 9225 L.
Cardy 14 decembre 1787 à Messire Jean Louis Baumes Cardy
de Montravel, Ecuyer fils de Jean Henry et de Marie Helène
de Chantreau, 1° Le moulin de Rosieres 2° les chateaux terres
et Sg.ie de la Baume en toute justice haute, Moyenne et Basse.
3° le Moulin et terres d'Auriol bas, le tout en arrière fief avec
reserve de foi et hommage et l'albergue noble d'une plume
de Victoire, au prix de 133,250 L.
Gasques 20 decembre 1787 à Louis Ernest de Gasques de
Comtes. Le moulin de Joyeuse; le Pré au Parc du chateau
les vignes et terres du Jouget, sous l'albergue d'un
Epervier d'argent tous les vingt ans 41,000 L.
Chamiac Cadet, Les terres de la Salve, Comps, les
Saynes au prix de 44,750 L.
Fuzet. Les terres de Coul et de Charrsonnier 9179 L.

Total 660,349 L.

M.is de Vogüé qui avait acquis le Chateau seul pour
possedait une nouvelle Baronnie, donnant entrée aux
Etats de Languedoc, n'en jouit que peu de temps, lui
ayant été confisqué à la Revolution.
Les autres acquereurs conservèrent les terres, mais
perdirent les Cauvises et autres droits Seigneuriaux.
L'extinction des Gasques, le moulin de Joyeuse devint la
possession des Montravel, qui le vendirent à M. Brunneau.

Photo Alain Auzas le 3 septembre 2017